

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 19 - 22 octobre 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour information



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/99/8-D/3
1er septembre
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 1999— SRI LANKA 5346.05

Secours fournis aux personnes déplacées à l'intérieur du Sri Lanka

Nombre de bénéficiaires	79 515
Durée du projet	Huit mois (1er mai 1999– 31 décembre 1999)

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	3 496 631
Coût total des produits alimentaires	2 731 075
Coût total pour le gouvernement	2 110 293
Coût total	5 606 924

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional: Mme J. Cheng-Hopkins tel.: 066513-2209

Coordonnateur principal de programmes: Mme C. Rader tel.: 066513-2723

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).



1. Le Sri Lanka est un pays à faible revenu et à déficit vivrier qui importe près de 45 pour cent des céréales dont il a besoin. Les disponibilités alimentaires sont généralement faibles; il y est de plus en plus difficile d'obtenir les 2 200 calories journalières par habitant nécessaires en moyenne pour vivre.
2. Le conflit interne, qui a éclaté dans les provinces du nord-est du pays en 1983 et dont l'intensité s'est accrue les années suivantes, a entraîné de vastes déplacements de population et les possibilités de retour ou de réinstallation sont limitées. La principale offensive militaire et les attaques des rebelles contre les civils ont entraîné de vastes mouvements de population en 1990, 1995 et 1997, et le même scénario se poursuit à l'heure actuelle.
3. De nombreuses personnes ont péri dans ce conflit qui a eu un effet dévastateur sur l'économie dans son ensemble. On estime que deux millions de personnes en ont souffert de manière directe. Les personnes déplacées ont cherché refuge dans des centres sociaux ou chez des amis ou des membres de leur famille. Le Gouvernement sri-lankais fournit une assistance alimentaire et humanitaire à quelque 650 000 personnes déplacées à l'intérieur du pays.
4. L'intervention du PAM a pour objectif de fournir une assistance alimentaire à environ 79 515 personnes déplacées parmi les plus touchées par le conflit intérieur. Ces personnes ont perdu leurs biens et leurs moyens de subsistance et ont été forcées de fuir pour avoir la vie sauve. Elles n'ont pas les moyens de s'en sortir seules et leurs amis ou les membres de leur famille ne peuvent les avoir à leur charge. Elles ont été accueillies par le gouvernement dans 210 centres sociaux situés dans les districts de Puttalam, Anuradhapura, Polonnaruwa, Mannar, Vavuniya, Trincomalee et Ampara.
5. La stratégie adoptée pour atteindre l'objectif visé porte notamment sur la fourniture de rations alimentaires de secours adaptées sur le plan nutritionnel, et entend s'assurer que les femmes viennent personnellement chercher ces rations, et qu'elles soient représentées dans les comités de coordination et de gestion, qu'elles reçoivent une formation professionnelle et aient accès au crédit pour pouvoir exercer des activités rémunératrices.
6. L'aide alimentaire fournie par le PAM est la principale source d'appui nutritionnel et d'assistance aux personnes déplacées vivant dans les centres sociaux. Dans le cadre du projet, la population visée des camps, soit 79 515 personnes, reçoit des rations alimentaires quotidiennes composées de riz, de légumineuses, de sucre et de sel iodé fournis par le PAM ainsi que d'huile de coprah fournie par le gouvernement. En outre, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et les mères allaitantes (durant 12 mois, c'est-à-dire six mois de la grossesse et six mois après l'accouchement) recevront une ration d'appoint composée d'un mélange maïs-soja et de sucre fournis par le PAM, et d'huile de coprah fournie par le gouvernement. Au total, les besoins alimentaires sont estimés à 10 591 tonnes fournies par le PAM et à 517 tonnes d'huile de coprah fournies par le gouvernement; cette dernière est enrichie en vitamine A par le PAM afin d'assurer et d'améliorer l'état nutritionnel de la population des camps. La valeur nutritionnelle de la ration générale est de 2 000 calories et celle de la ration d'appoint de 500 calories. Le Département des services sociaux du Ministère des services sociaux est responsable de l'exécution globale de cette intervention prolongée de secours.



7. Des directives d'exécution détaillées et un système général de cartes de distribution des rations (rations générales, rations d'appoint), des fiches de suivi et des modèles de présentation des rapports existent et sont efficacement utilisés. Des plans de surveillance de l'état nutritionnel des personnes déplacées à l'intérieur du pays sont également en cours de préparation. L'intervention prolongée de secours 5346.05 ne prévoit pas d'activités de redressement à l'intention des personnes déplacées à l'intérieur du pays qui se réinstallent; cette assistance est prévue dans le cadre d'une intervention prolongée de secours et de redressement qui devrait démarrer au début de l'an 2000.

